



Le tambour Macot

Numéro 7 — juin 2015

Edito



L'aventure du *Tambour Macot* continue sur sa lancée en ce début 2015. Nous n'en doutons pas ! C'est heureux qu'une telle parution existe et soit pérennisée pour que chacun d'entre vous puisse être informé de tout ce qui fait la vie et la richesse de notre commune.

Quelle belle édition encore une fois et quel lourd travail pour tous ceux qui ont œuvré au recueil des informations et à la rédaction de ce bulletin ! Je tiens vivement à tous les remercier pour leur investissement sans faille.

Il convient encore de rappeler que c'est par des événements dramatiques que cette année 2015 a débuté en France. Ces événements nous ont profondément affectés parce qu'ils touchaient aux fondements même de notre république, de notre démocratie et de notre " vivre ensemble " au sein d'un pays libre. Pour répondre à de telles menaces, nous avons à défendre hautement la cohésion de notre société par tous les moyens possibles. J'espère que le *Tambour Macot* participe, à notre petite échelle, au lien social dont nous avons besoin.

Vous trouverez dans cette édition les grandes lignes du budget communal, quelques informations sur la communauté de communes, mais surtout un grand nombre de détails sur l'animation de notre village, sur les associations, l'histoire, les passions de quelques habitants,... et aussi l'incontournable recette de cuisine !

Je vous laisse maintenant à la lecture des 16 pages de la deuxième parution du *Tambour Macot* de cette mandature. J'espère que vous y trouverez de l'intérêt et surtout du plaisir.

Très bonne lecture donc et bien cordialement à tous.

Le maire, Michel Nardin

Dans ce numéro :

La Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse	2 - 3
La commune et ses différents dossiers	4 à 7
Nos associations angeleuses	8 - 9
Un peu d'histoire	10 -11
Dans mon village, il y a ...	12 -13
La Saint Nicolas	14
Jeux et loisirs	15
Informations diverses	16

Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse

LA MUTUALISATION



Toutes les communautés de communes de France doivent approuver un **schéma de mutualisation** pour fin décembre 2015. Par conséquent, notre communauté de communes est impactée par cette obligation à l'égard de ses communes. *En quoi cela consiste-t-il ?*

La notion de mutualisation renvoie à l'idée d'une mise en commun. Dans un contexte de baisse des aides financières aux collectivités, ces dernières ont en effet tout intérêt à s'entraider. Différentes possibilités s'offrent à elles. Pour exemple, elles peuvent mettre en commun du matériel. Dans cette éventualité, elles disposeraient d'un parc de biens diversifié qu'elles ne pourraient avoir individuellement.

Elles peuvent s'entraider sur un plan humain grâce à une mutualisation des agents. Les petites communes peuvent connaître des difficultés à embaucher une personne à temps plein. Grâce à la mutualisation, ce problème n'existerait plus. La mutualisation peut supposer aussi des achats groupés. Pour encourager la mutualisation des services et des moyens de fonctionnement, la loi prévoit la mise en place d'un coefficient de mutualisation. Objectif : Récompenser financièrement les collectivités les plus avancées dans la mutualisation. La Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse doit donc s'atteler à réussir cette mission.

LES IMPÔTS

Les élus de la CCTB doivent faire face à des choix budgétaires difficiles pour compenser la réduction des dotations de l'État, maintenir un service public de qualité et soutenir leurs communes membres.

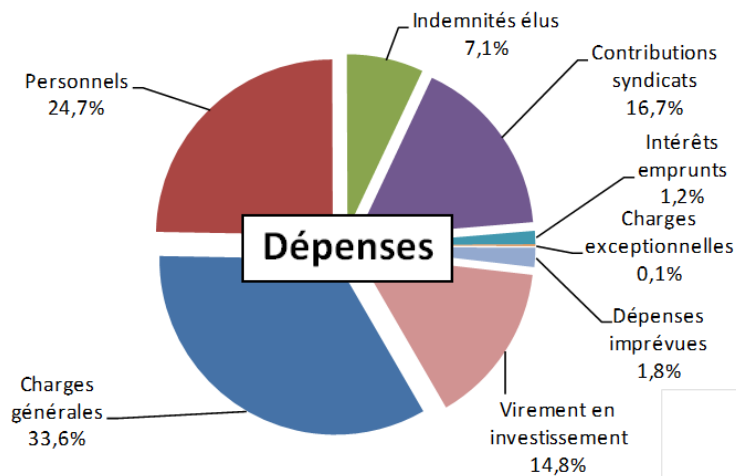
En plein bouclage du budget 2015, les élus ne décolèrent pas contre la baisse des apports budgétaires de l'État aux collectivités. Après un premier coup de rabet de 1,5 milliards en 2014, cette manne va être amputée de 3,67 milliards cette année, soit 11 milliards au total à l'horizon 2017. Pour la CCTB et ses communes membres cela se traduit par une baisse des dotations à hauteur de 2,3 millions d'euros au total sur les trois exercices de 2015 à 2017. De plus, les ressources fiscales de la CCTB liées à l'activité des entreprises vont être diminuées, compte tenu du contexte économique difficile. Ainsi, les produits de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la cotisation foncière des entreprises (CFE) vont diminuer d'environ 300 000 euros cette année. Les revenus de la CCTB vont donc être lourdement impactés par ces deux effets.

Prise en étau par cette posture financière défavorable et le devoir de service public, la CCTB a été obligée de prendre des mesures déplaisantes. Les dépenses d'investissement de 2015 ont été réduites. Plusieurs projets ont été interrompus comme les micro-crèches de Fontaine et de Phaffans ou encore la construction d'un gymnase sur Bessoncourt. Les dépenses de fonctionnement ont également été revues à la baisse. L'arrêt des illuminations de Noël et de Pâques dans la zone commerciale de Bessoncourt en est un exemple révélateur. Mais il pèse encore de lourdes charges sur les épaules de la collectivité avec notamment la gestion des temps d'activités périscolaires (TAP), imposée par l'Etat aux collectivités locales sans mise en place de véritables compensations financières. La collectivité a aussi fait le choix d'achever totalement ses travaux d'assainissement collectif à l'échéance 2016. Cette dépense obligatoire permettra à la CCTB de devenir la première collectivité du département à avoir terminé son réseau, tout en ne répercutant pas intégralement son coût sur ses usagers. Enfin, la collectivité a également le devoir d'aider financièrement ses communes membres par l'attribution de fonds de concours pour leurs dépenses d'investissement, contribuant ainsi à soutenir l'activité économique locale.

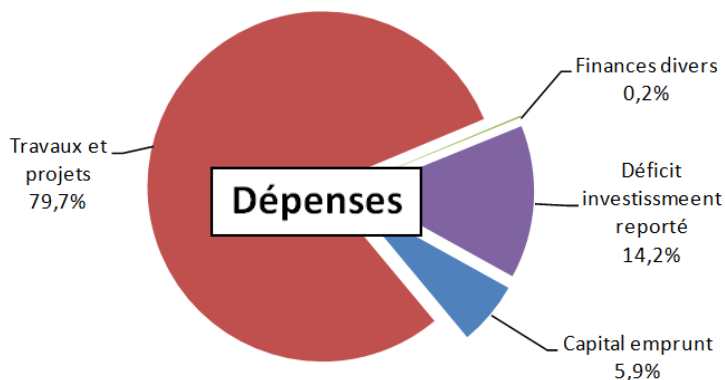
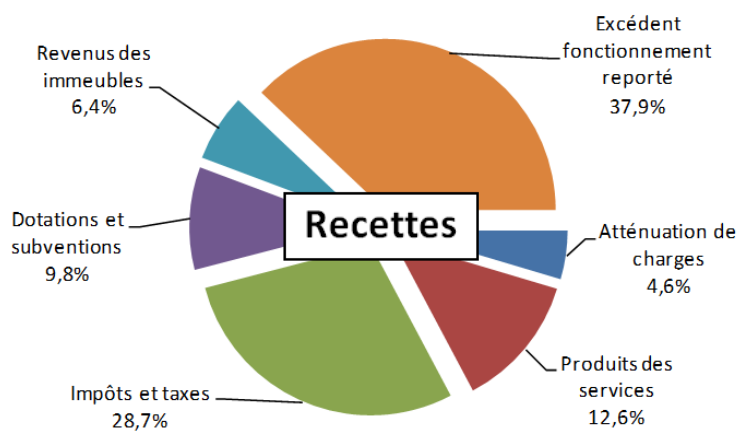
Dans ce contexte, les élus de la CCTB ont dû se résoudre à augmenter les impôts communautaires, uniquement sur la taxe foncière bâtie (TFB) dont le taux passera de 0,94% à 8,34% à partir de cette année. Ils mesurent l'effort financier important demandé aux ménages. Néanmoins, ils prennent l'engagement, dans l'hypothèse où les dotations versées par l'Etat aux collectivités locales ne seront pas revues à la baisse, à ne pas réaliser de nouvelles augmentations d'impôt sur les deux prochaines années et d'avoir une gestion encore plus rigoureuse de leurs budgets.

Le budget communal 2015

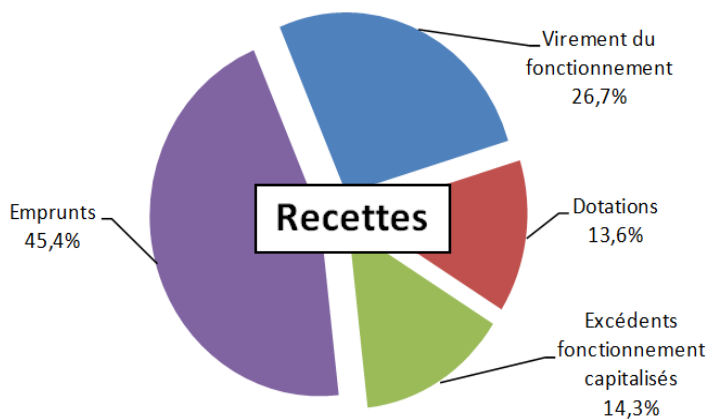
Comme chaque début d'année, le Conseil Municipal a voté le budget communal. Par ces graphiques ci-dessous, vous allez voir comment le budget de notre village a été réparti pour l'année 2015 :



**Section de fonctionnement :
282 000 €**



**Section d'investissement :
157 000 €**



Le Fleurissement



Au centre du village

Le jeudi 29 mai, les habitants de la commune étaient invités à participer au fleurissement de nos rues. Les bénévoles de l'association l'Angeloise ainsi que quelques villageois ont répondu présents et ont passé leur après-midi sous le soleil à jardiner. Dès à présent, vous pouvez profiter de ces beaux espaces verts et de ces magnifiques fleurs chaque jour !



Près de l'arrêt de bus

Baptême républicain



Helena avec M. le Maire

Les parents de Héléna GARCIA ont pris une grande décision : celle de baptiser leur petite fille. C'est entouré des proches de la demoiselle que M. le Maire a donné le baptême républicain le 2015 dans l'enceinte de la mairie.

C'est le 1er baptême de l'année dans la commune !



Helena avec sa marraine et son parrain

Départ



A compter du 1er juin 2015, Clément ne sera plus employé municipal de Angeot. Son contrat arrivant à son terme, il part de la commune pour poursuivre sa vie professionnelle dans une autre collectivité où ses compétences et son sourire seront appréciés.

Nous lui souhaitons bon courage et bonne chance pour la suite et nous le remercions pour ces 3 années passées en notre compagnie !

En ce qui concerne l'école



Malgré le combat acharné de nos élus et des parents d'élèves depuis plusieurs mois, le Rectorat du Territoire de Belfort a pris une décision irrévocable : à partir du vendredi 3 juillet à 16h30, l'école d'Angeot ferme définitivement ses portes...

Vous n'entendrez plus les enfants jouer ou rire dans la cour...



L'église Saint Sébastien

Lors du dernier Tambour Macot, nous vous parlions de l'incendie qui a eu lieu dans notre église, des dégâts constatés et de l'avancée des travaux. Aujourd'hui, Saint Sébastien est ressuscité ! Les travaux sont enfin terminés et la 1ère messe a été célébrée le dimanche 26 avril 2015.

Dans le domaine financier, la peinture et le nettoyage ont coûté 29 640 €, l'électricité 13 470.12 € et le clocher 1 662 €, soit un total de 44 774.12 €.

La prise en charge de l'assurance de la Commune est à hauteur de 36 000 €.

Un peu de statistiques !

Lors du dernier numéro, nous vous avons parlé de l'installation de 2 radars pédagogiques à 2 entrées du village le 28 juillet 2014. Après ces 9 mois de test, il est temps de faire un premier bilan. Grâce à une clé USB récoltant toutes les informations relatives aux passages de voiture, il nous est possible de faire des statistiques, et vous serez surpris par ces résultats :

- du côté « entrée Lachapelle », le nombre moyen d'entrées quotidiennes est de 3300 véhicules ! Le record est de 4700 entrées le 31 octobre 2014, le score le plus faible étant le 1er janvier 2015 avec seulement 2020 entrées (la fête de la veille doit jouer sur la motivation des conducteurs !). Encore un record atteint le 24 décembre 2014 à 20h08 : une voiture a réussi à rentrer dans la commune à une vitesse de 117 km/h.... Rassurez-vous, la moyenne est de 57 km/h quotidiennement. Il est aussi intéressant de remarquer que la limitation de vitesse n'est plus respectée en générale entre 18h00 et 7h00 du matin.
- Du côté « entrée Larivière » : record tenu le 17 août 2014 à 22h06 par un automobiliste qui roulait à 107 km/h ! En moyenne, les conducteurs roulent à 54 km/h, légèrement plus bas que l'autre entrée du village. Les personnes respectent moins le code de la route à partir de 19h00 jusqu'à 7h00, identique à l'autre coté ; cependant, il est à noter que plus de personnes roulent en dessous de 40 km/h à cette entrée de la commune. Au niveau de la fréquentation, en moyenne 3800 véhicules entrent à Angeot par cette route, la proximité de l'autoroute devant sûrement influencer.

Nous essayerons de faire un point à chaque nouveau numéro sur ce que révèle les radars.

Petite anecdote : le jour de la pose des radars, la première personne « flashée » a été prise à 98km/h !

Soyez prudents et pensez à nos enfants !

Les colis de nos aînés



M. GALLAT et Bernadette MARTINATO,
1ère adjointe

Comme chaque année, Michel NARDIN, le maire, ainsi que sa 1ère adjointe, Bernadette MARTINATO, ont apporté à nos habitants les plus âgés un colis en fin d'année.

Nos aînés du village ayant 70 ans ou plus, ont pu recevoir des gourmandises les plus appréciées. Chocolats, confitures, vin, papillotes ... étaient au rendez-vous !

Une trentaine de colis ont donc été distribuées en décembre.

Nous remercions les seniors qui ont pris le temps de recevoir nos élus dans leur maison et qui leur ont offert un café... ou un peu plus fort !

Un Noël pas comme les autres

Pour la 1ère année, le conseil municipal a installé avec l'aide des habitants et des deux employés municipaux des sapins dans les rues du village.

Une vingtaine de conifères ainsi que des guirlandes électriques blanches ont été donnés aux habitants à des endroits visibles pour égayer la commune et participer à cette opération déjà conduite dans les communes avoisinantes.

L'action ayant plu, celle-ci sera renouvelée pour Noël 2015 !

Si vous êtes intéressé(e) pour avoir un sapin en fin d'année devant votre maison, merci de le faire savoir en mairie. Votre demande sera traitée dès que possible.



Eric MARTINATO et les 2 employés municipaux,
Jean-Michel et Clément

Un geste citoyen, le tri sélectif

On dit que des fourmis déplacent des montagnes. Alors si chacun de nous pense à trier des déchets et éviter les poubelles laissées « à la sauvage » dans nos forêts, nous pouvons ensemble créer une conscience collective et protéger notre belle planète. À côté de la mairie se trouvent des bacs de tri à votre disposition (verre, papier/carton/plastique), n'hésitez pas à trier. De plus la déchèterie fixe d'Etueffont ouvre du 1er avril au 30 septembre aux heures suivantes :

- du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le samedi de 9h00 à 18h00 sans interruption

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la déchèterie mobile passe à Angeot, rue du Moulin, aux dates suivantes :

- Jeudi 02 juillet 2015 de 16h00 à 19h00
- Lundi 07 septembre 2015 de 12h00 à 15h00
- Vendredi 27 novembre 2015 de 16h00 à 19h00

Parlons de mariage ...



Et oui ! Même si notre village compte 330 habitants, de nombreux événements y ont lieu. Le maire et la 1ère adjointe ont célébré en 2014 deux mariages !

Salah BOUANAKA et Soumia BERAZI, se sont dit oui le 20 septembre 2014.
Et Fabien BERTHIER et Isabelle BELIN le 29 novembre 2014.



Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

... de commémorations...



Comme chaque année, le Maire a invité les habitants d'Angeot à venir participer à la commémoration du 11 novembre. Un devoir de mémoire que les plus jeunes habitants sont venus écouter avec leurs parents.

Cette cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié à la salle Camille.

... et de nouvelle année !

Le vendredi 9 janvier 2015, Michel NARDIN a invité les habitants à la traditionnelle galette des rois accompagnant ses vœux pour la nouvelle année.

Plus de 60 angeois ont répondu et sont venus écouter les vœux de M. le maire qui, par son discours, a évoqué les horreurs du terrorisme que vit la France en ce mois de janvier. C'est pourquoi il a insisté dans ses paroles sur l'importance du partage, de la solidarité et des valeurs de notre pays à défendre, « Liberté, Egalité, Fraternité ». S'est ensuite suivi le tirage des rois et reines du village.



L'accueil des plus jeunes !

Lors de la galette des rois, comme chaque année, les nouveaux nés du village sont invités avec leurs parents à venir à la salle Camille pour recevoir un cadeau pour leur naissance.

Eléonore, Julia et Lucas, nés en 2014 et bien entendu les habitants les plus jeunes de la commune, ont reçu de la part du Conseil Municipal un cadeau de bienvenue.

Les petites ont fait leur plus beau sourire en recevant leurs présents.



L'élagage



Samedi 8 novembre, malgré le froid, nos courageux habitants ont retroussé leurs manches pour nettoyer l'aire de jeux de la commune. Couper, scier, élaguer ont été les maîtres mots de cette journée ensoleillée et humide.. Mais aussi sportive !

Actuellement, une réflexion est en cours sur l'investissement dans cet espace d'un nouveau jeu pour les moins de 8 ans.

Les nouvelles de nos voisins

Comme vous l'avez lu dans notre précédent numéro, dans l'article "Mon Voisin Happy-Culteur" vous savez que le printemps est la saison propice à l'essaimage des abeilles.

Si un essaim venait à élire domicile sur votre propriété, n'hésitez pas à contacter Mickaël FRANCHEQUIN, 11, rue du Bois Zélin, au 06 58 03 85 69 qui se fera un plaisir de vous délivrer des travailleuses envahissantes !



Elles sont revenues !!!



Le printemps est de retour après un hiver rigoureux... quel plaisir de revoir ce beau soleil dans notre contrée, mais il n'y a pas que le soleil qui refait son apparition, les cigognes aussi !

Elles ont été aperçues rue de l'Eglise, tout près des poulaillers ! Alors ne confondez pas vos poules avec les cigognes, même si elles dorment ensemble...

Associativement vôtre ! l'Angeloise

Avez-vous déjà remarqué un Père Noël avec des cadeaux à ses pieds ? Ou même ses petits lutins se baladant dans les rues d'Angéot ? Et dites-moi, avez-vous déjà vu des poules immenses becquetant à un panneau STOP ?

L'association L'ANGELOISE, depuis de nombreuses années, décorent notre village au fil des saisons et des fêtes. Les bénévoles se mobilisent pour que les rues d'ANGEOT soient accueillantes et attractives.

Les enfants du village déguisés pour Halloween



Mais l'association ne fait pas que cela : elle propose aux habitants des activités sportives telles que la gym le lundi soir à la salle Camille, mais aussi un vide grenier tous les 2 ans et des sorties pour les plus jeunes comme à la veillée d'Halloween où des petits diabolins ou vampires sont venus toquer à votre porte en échange de bonbons ou d'un sortilège !

MERCI à tous les bénévoles de l'association.

Si vous souhaitez aider, contactez Séverine par mail à sev.angeloise@gmail.com

Les Marcheurs d'Angéot

L'association est affiliée à la FFSP (Fédération Française des sports populaires), son but est de promouvoir les sports populaires, contribuer au maintien et à l'amélioration de la santé de tous les citoyens par le sport pour tous.



Après l'effort, le réconfort !

L'adhésion est ouverte à tous, avec une cotisation d'un montant annuel de 5 € par personne. Chaque année, l'association organise une marche populaire internationale.

Le 28 septembre dernier, ce fut la 28ème édition qui connu un grand succès comme à chaque fois avec plus de 1 000 participants. La participation financière à cet événement est inférieure à 2€, un prix symbolique comparé à l'investissement et au temps de préparation pour l'organisation de ces weekends sportifs. Tout bon randonneur vous le dira : la bonne humeur et la convivialité sont les maîtres mots de cette manifestation et font la réputation des marcheurs angelois sur tout le territoire.

Nous attendons avec impatience la date de la prochaine marche !



Remise de prix lors de la 28ème marche Populaire



Le théâtre des Prés Jolis, trentenaire ??

Qui ne connaît pas le théâtre des Prés Jolis ? Vous ?! Ah non, je suis sûre que vous avez pu apprécier le jeu d'acteur de vos voisins depuis toutes ces années ! Et le Saint Nicolas, il a dû passer chez vous avec le Père Fouettard ! Mais connaissez vous son âge ? L'inscription de l'association des Prés Jolis au Journal officiel date du 25 avril 1985. Cela fait donc 30 ans cette année que l'association existe, alors JOYEUX ANNIVERSAIRE !



Spectacle donné dans la salle de la mairie

Mais revenons à quelques références historiques : l'idée de création de la troupe est née dans les années 80 par une poignée d'habitants puis a sommeillé pendant quelques années. Mais c'est sans compter sur Gilbert COUSY et son épouse Denise qui ont à nouveau fait appel aux angeois et une dizaine de personnes ont répondu. Avec Gilbert comme président, les répétitions et les représentations se déroulaient à la salle de la mairie, le bureau de la secrétaire servait de coulisse et la buvette se tenait dans la salle de classe ou sous le préau. Je ne sais pas si Aline serait très contente que la mairie soit en pagaille !



La visite de St Nicolas et du père Fouettard

En 1993, suite à des problèmes de santé, Gilbert laisse son poste de président à Eric MARTINATO. Celui-ci continua l'œuvre de Gilbert. En 1998, les acteurs jouent pour la 1ère fois sur la scène installée à la salle Camille. Une bouffée d'oxygène pour la troupe qui se dynamise en améliorant le bien-être des spectateurs ... et des acteurs !



La nouvelle génération de comédiens !

En 2004, une nouvelle présidente arrive : Fanny MARTINATO donne un coup de jeunesse dans cette troupe en recrutant des enfants et des adolescents, et en prenant des pièces de théâtre plus modernes.

Et depuis plusieurs années, au mois de décembre, la troupe demande au St Nicolas et à son ami le Père Fouettard de rendre visite aux enfants du village, qu'ils soient sages ou non ! (de la naissance jusqu'au CM2)

Actuellement, la troupe est composée d'une trentaine d'acteurs qui, pendant plusieurs mois, prennent possession de la salle Camille pour répéter les pièces qui seront présentées au mois de mars lors de 3 représentations pour le bonheur du public toujours aussi nombreux et fidèle au rendez-vous ! Et quel plaisir de voir son voisin dans le rôle d'un vacancier perdu, d'un pêcheur compulsif, d'un curé loufoque ou encore d'un travesti loquace ... et aussi de boire le vin chaud de Berry !

Pour sa 30ème année, quel plus beau cadeau que de voir cette association se pérenniser et avoir toujours autant de succès dans toutes ses œuvres.

Encore longue vie aux Prés Jolis et au plaisir de les retrouver sur scène en 2016 !



Reconnaissez-vous votre voisin ?

Un peu d'histoire...

Thomas Koenig, un champion dans le village voisin...

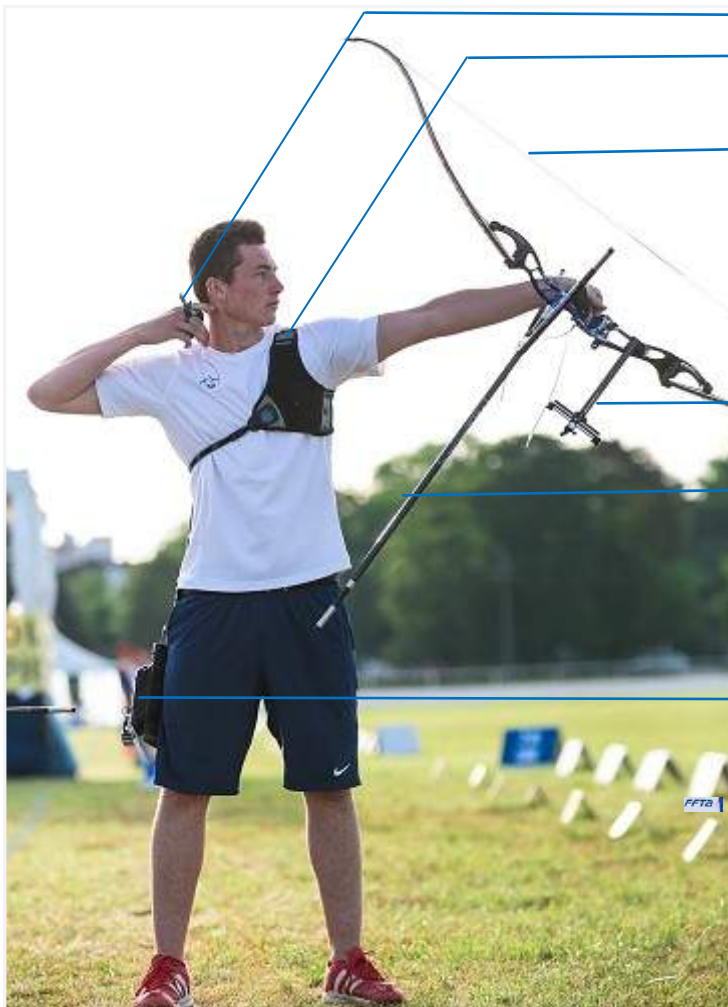
Sa grand-mère me parlait de lui depuis longtemps... "le petit a gagné", « le gamin a été sélectionné », « mon petit-fils est champion de France »... et enfin, je l'ai rencontré "le petit" avec son 1,92m... Impressionnant... Il est né le 15 août 1997, il n'a pas encore 18 ans. Encore plus impressionnant est son palmarès !



Le carquois porte les flèches.

Alors qu'il n'était que "benjamin", Thomas est champion départemental en 2008, puis champion de France en tir olympique en 2009. En "cadet", il est champion du monde en équipe en 2013 puis en "junior" en 2014. Et également plusieurs sélections nationales et internationales, de nombreuses médailles d'or, de bronze et d'argent, des records de France, d'Europe et du monde... Même s'il reste modeste, Thomas est un grand habitué des podiums et des titres élogieux des journaux...

Koenig tout en haut L'Or pour Koenig
Koenig en équipe de France
Koenig en patron !
Koenig vise les sommets
Koenig, graine de champion
Koenig vise déjà plus loin



La palette

Le plastron (protection)

La corde

Le viseur

Le stabilisateur

Le carquois

Un record du monde pour Koenig !
Thomas Koenig (Belfort Savoureuse) a pris la deuxième place de la catégorie cadets (arc classique) samedi à Compiègne, cadre du Trophée National Jeunes (TNJ). Mais le pensionnaire du pôle France de Dijon, multimédaillé aux championnats d'Europe cadets en 2012, a aussi réussi le tour de force de battre en qualifications le record du monde cadets à 60 m, en réussissant un score de 350 points sur 360 possibles.

LE JEUNE LICENCIÉ des Archers de la Savoureuse-Belfort, Thomas Koenig, réalise un formidable début de saison 2012. Début mai, il a décroché sa première sélection internationale pour Porec (Junior Cup) où il termine 5^e en individuel et 3^e avec l'équipe de France.

Besançon. Talent et humilité : voici deux substantifs qui viennent d'emblée à l'esprit lorsque l'on évoque Thomas Koenig.



Fédération française de Tir à l'Arc



C'est à Larivière que le jeune Thomas Koenig, dont les parents et les grands parents habitent Vauthiermont, a commencé sa carrière de sportif ! Il était inscrit au club de football et pendant un an, il a joué tous les matchs et les tournois. Puis, ayant eu l'occasion de tirer à l'arc à la fête foraine de Mulhouse, à la rentrée suivante, ses parents l'ont inscrit au club des "archers de la Savoureuse" (Depuis juin dernier, les membres de ce club s'entraînent sur leur nouveau stade de tir de l'étang des forges, à côté de la base nautique). Bien sûr, à présent, Thomas n'est pas souvent présent à Belfort : après avoir passé 3 années au "Pôle France" de Dijon, c'est sa deuxième année à l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) où il côtoie les meilleurs de chacune des 27 disciplines qui sont représentées dans cette école située en forêt de Vincennes.

Mais, devenir un champion ne se fait pas sans efforts : en dehors de ses cours de Terminale S, Thomas s'entraîne deux fois environ 2h par jour. Au cours de ses entraînements il tire 120 à 150 flèches, et même plus le dimanche quand il a le temps... Il fait aussi du footing en forêt et de la musculation en salle... Une vie bien occupée. Et en plus, quand il séjourne à Vauthiermont, il ne se fait pas prier pour aider ses parents à la ferme familiale... Des déplacements partout dans le monde : Turquie, Croatie, Etats Unis, Chine, Danemark, Roumanie, Slovénie...

Thomas Koenig honoré

Est Républicain du 15 février

Chaque année, le Comité départemental du Territoire de Belfort honore une personnalité ou un sportif dont les activités contribuent au rayonnement du sport dans notre département. Pour 2015, le choix s'est porté sur le talentueux tireur à l'arc de 17 ans Thomas Koenig, des Archers de la Savoureuse de Belfort.

Thomas a débuté en 2005 avec l'association de loisirs de son village, avant d'intégrer le club des Archers de la Savoureuse. Inscrit sur les listes des athlètes de haut niveau du ministère jeune ou espoir de 2010 à 2014, il a intégré la liste « Élite » en 2015.

Mais à partir de 2008, Thomas Koenig tutoie déjà le niveau national. Champion de France 2009 en benjamin au tir olympique, il rejoint le niveau international en 2012 avec un titre de champion d'Europe cadet au tir olympique. Avec deux records d'Europe et cinq records de France, il clôtura une saison remarquable.

Thomas confirme la saison suivante avec quatre sélections internationales, un titre de champion du monde par équipe cadet, un record du monde, d'Europe et de France cadet au tir à



■ Thomas Koenig (au centre) a reçu la plaquette 2015.

soixante mètres avec 350 points sur 360 possibles et de nombreuses performances de haut niveau.

En 2014, il honore six sélections internationales où il sera champion du monde en salle en équipe junior, catégorie où il sera surclassé, champion d'Europe individuel cadet, médaille d'argent en tir mixte cadet, champion d'Europe par équipe surclassé junior, recordman de France cadet à 18 mètres (avec 593 points sur 600 possibles et enfin sélectionné pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Nanjing (Chine).

Son objectif maintenant sera logiquement les Jeux Olympiques 2016 à Rio (Brésil). Au vu de ce parcours plus qu'exceptionnel, c'était une évidence que Thomas Koenig soit récompensé de la plus haute distinction lors de la soirée.

Dernière minute : Thomas est sélectionné

- * pour concourir à Phoenix (USA) pour « l'Arizona Cup » début avril
- * pour la 1ère épreuve de Coupe du monde à Shanghai (Chine) du 5 au 10 mai. Il va concourir avec les seniors (surclassé, car il est encore junior).
- * pour les championnats du monde junior en juin à Yankton (USA), juste avant le baccalauréat que Thomas devra passer en septembre.
- * Et dans un avenir proche, les sélections pour les JO de Rio en 2016... Soutenons-le !

Sources : documents de la famille Koenig, articles de l'Est Républicain, photos de la FFTA

Dans mon village, il y a

un voisin musicien

Nous ouvrons ces pages aux habitants de ANGEOT qui souhaitent faire partager leur passion avec les lecteurs du Tambour Macot.



François VERRY, à la porte de la grange à foin !

Nous avons pris rendez-vous avec François VERRY, titulaire de l'orgue du Temple Saint Jean et professeur de piano au Conservatoire de Belfort (C.R.D.) pour qu'il nous parle de sa passion pour les instruments anciens, notamment les pianos et les harmoniums. Sonnant à sa porte (de l'ancienne maison d'André MADRU, rue principale) à l'heure dite, son épouse nous dit qu'il est dans la salle « en face », dans l'ancienne grange à foin. Curieux endroit pour entreposer des objets réputés sensibles aux conditions ambiantes !

La surprise est plus grande encore de découvrir à l'étage, l'espace qu'il avait toujours rêvé d'aménager pour héberger ses 16 instruments préférés. On trouve ici rassemblés dans des conditions de température et d'acoustique idéales, 6 pianos à queue, 1 piano droit, 1 piano carré, 3 harmoniums, 1 orgue à tuyaux et 4 guides chant couvrant la période de 1840 à 1913.



Puis à l'intérieur de la grange ...rénovée !



Ce piano est une copie de l'époque de Mozart (1780)

« Tous ces instruments sont en bon état de jeu, dont certains particulièrement, au point d'être aptes à voyager pour des concerts à l'extérieur » nous dit-il, joignant la parole aux actes en passant d'un clavier à l'autre avec une remarquable dextérité, tout en détaillant les caractéristiques de chacun d'entre eux. La musique est à chaque fois remarquablement bien jouée et il est presque à regretter que l'isolation de ce nouvel espace soit si bonne que les voisins des alentours ne puissent pas en profiter !

« Les pièces de ma collection résument l'évolution musicale et technologique de la fabrication des pianos entre les XIX^e et XX^e siècles au cours desquels, le potentiel de l'instrument n'a cessé de croître tant en puissance qu'en variété, avec toutefois des spécificités liées à l'origine géographique de leurs fabricants, essentiellement français, anglais ou germaniques. » Et François VERRY de regretter l'uniformisation de la fabrication des pianos actuels dont la production est en train d'être récupérée par les fabricants asiatiques, la Chine en particulier.

Ici un piano carré (appelé ainsi parce que les 4 cotés de l'instrument font un angle droit) date de 1840 - quelques années avant la fin de sa fabrication en France. Il sera remplacé par le piano droit, d'une technologie plus avancée, d'un entretien plus facile ...et d'un encombrement moindre. Cela n'enlève rien à la beauté de son style Louis Philippe avec ses pieds en « X ».



Piano carré

Là, un piano "Balaschovits", viennois au nom typique d'Europe centrale, de 1840 au style baroque et assez original avec ses joues épaisses, ses pieds très fins et de superbes placages décoratifs en laiton. Sa sonorité remarquable en fait un instrument capable d'être utilisé dans une salle de concert.

François VERRY assure lui-même l'entretien et certaines réparations qui ne nécessitent pas de façon indispensable l'intervention d'artisans spécialisés. Il a acquis également l'expertise nécessaire pour accorder ses pianos.

Organiste de la paroisse protestante de Belfort-Giromagny, il y découvre en autodidacte la pratique de l'harmonium dans le petit temple St Luc de Giromagny, et se passionne pour ce genre d'instrument alors un peu oublié. Il œuvre à sa renaissance en réalisant l'Inventaire des harmoniums du



Piano Viennois 1840

Territoire de Belfort, publié par la Société belfortaine d'émulation (n° 104 de janvier 2014)

Ce long travail lui a permis de réaliser l'histoire de l'harmonium, et de décrire son fonctionnement en travaillant avec sérieux pendant quelques années à la recherche et la vérification d'informations souvent rares et parfois erronées.



Harmonium Debain 1876

L'harmonium de l'église Saint Sébastien d'Angeot qui y figure, a déjà fait l'objet de ses soins. Il figure aussi à l'inventaire mobilier des monuments historiques. Fabriqué vers 1870, par les facteurs d'orgues normands Dumont et Lelièvre, il a la particularité d'offrir un système d'accompagnement mécanique du plain-chant, comme son frère jumeau de l'église de Felon. Dans un état moyen, mais jouable, notre harmonium nécessiterait une révision de son système de soufflerie ainsi qu'un nettoyage et réglage général.

Le guide chant est un petit harmonium portatif, à 2 ou 3 octaves, qui rappellera certainement à nos lecteurs quelques souvenirs de séances de chants d'école ou d'institutions religieuses !

Posé sur une table il permet l'accompagnement du chant. Il se joue en activant le soufflet de la main gauche pendant que joue la seule main droite.

François VERRY espère profiter de sa prochaine retraite pour partager sa passion des instruments anciens dans le milieu scolaire ou dans un cadre associatif.

Il saura à coup sûr captiver son auditoire par ses grandes connaissances techniques et historiques, ses qualités musicales remarquables et ses réelles aptitudes pédagogiques.



Guide-chant Kasriel ca 1900

Merci a lui pour cette découverte musicale !

La Saint Nicolas

La Saint-Nicolas est une petite rivière du Territoire de Belfort qui prend sa source sur le territoire de Rougemont-le-Château, à 800 mètres d'altitude, et qui conflue avec la madeleine sur la commune d'Autrechêne pour donner naissance à la Bourbeuse.

Elle doit son nom au hameau et au couvent de Saint-Nicolas, situés au fond d'une vallée glaciaire bien ensoleillée. Elle traverse plusieurs village, notamment la commune d'Angeot où l'on y retrouve un peuplement piscicole très varié.

Les espèces présentes sont, le chabot, la truite fario, la lamproie de planer, la lotte de rivière, la vandoise, le brochet, la perche, le gardon, la tanche, la loche franche, le vairon, la perche soleil, le rotangle, le chevesne, le goujon, le poisson chat. Les 6 premières espèces de la liste ont un statut de protection d'intérêt communautaire et bénéficient également d'une protection de l'habitat.

La lotte de rivière, elle, a un corps allongé et rond, une tête plate, pour un poids qui peut atteindre plusieurs kg (en moyenne 55 cm pour un poids moyen de 950 gr.) Elle a une peau grise marbrée de jaune, couverte de minuscules écailles et enduite d'une matière gluante qui rend la lotte aussi difficile à saisir qu'une anguille.

C'est un poisson de fond, benthique, et surtout nocturne.

Les zones de prairie inondable sont très importantes pour leur reproduction.

Dans les années 1960-1970, la lotte était considérée, à tort, comme une espèce « nuisible envahissante » et des pêches électriques de destruction étaient organisées par le Conseil supérieur de la pêche. Aujourd'hui, c'est une espèce peu connue du grand-public, qui a disparu d'une partie importante de son aire potentielle de répartition et qui a fait l'objet de tentatives de réintroduction.

Sur notre commune, le parcours de la St Nicolas est en réserve de pêche dans un souci premier de préservation de cette espèce qui est en déclin voire en disparition au niveau national.

La Fédération de pêche du Territoire de Belfort réalise chaque année une à deux pêches de suivi et d'inventaire du peuplement piscicole pour suivre son évolution. Il s'agit de pêche électrique, ce qui provoque une paralysie et une nage forcée des poissons en direction du porteur de courant, ces derniers sont ramassés à l'aide d'épuisette puis un passage sur une table de tri est effectué avant que chaque individu soit mesuré et pesé. Enfin chaque poisson est remis à l'eau (vivant).

Sur le banc communal d'Angeot on retrouve un réseau hydrographique composé de :

- La rivière Saint Nicolas
- Le ruisseau du Margrabant
- Le ruisseau de la Rapène
- Le ruisseau de l'étang Virgie
- La goutte de Felon
- mais également de plusieurs étangs et de zones humides qui jouent un rôle majeur dans la diversité des habitats et des espèces qui nous entourent.



Attention, on notera que dans toutes ces zones, pour réaliser des travaux, il est important de réaliser des demandes administratives car un bon nombre de conventions et de textes de loi protègent notre environnement.

Les devoirs du propriétaire riverain

L'entretien de la végétation et la protection des berges

Art. L215-14 et 16 du Code de l'environnement

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges (enlèvement des embâcles et débris, élagage de la végétation).

Cet entretien maintient le cours d'eau dans son profil d'équilibre, facilite l'écoulement naturel des eaux et contribue au bon état écologique du milieu.

Le propriétaire peut s'acquitter seul de ces tâches ou se regrouper en association avec d'autres. Si le propriétaire ne s'acquiesce pas de cette obligation, le Conseil Départemental, la Commune ainsi que les Intercommunalités peuvent prescrire ou exécuter les travaux qui présentent un caractère d'urgence. Le propriétaire doit alors régler le montant des travaux engagés.

Le droit de propriété

Art. L215-2 du Code de l'environnement

Lorsque la rivière traverse une propriété, son lit appartient au propriétaire du terrain. Mais pas l'eau, car c'est une ressource vitale et universelle qui appartient à tous. Lorsque la rivière délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire.

Comme toute propriété privée, le propriétaire riverain a la possibilité d'interdire l'accès à ses berges au public. Il doit cependant respecter le bail de pêche, s'il en a conclu un.

Pour plus de renseignement :

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Territoire de Belfort.

3A rue d'Alsace 90150 Fossemaigne

Mail : contact@fede-pêche90.fr

Tel : 03 84 23 39 49

Merci à Alain GEOFFROY pour ces informations.

La recette de tante Marguerite



Le gâteau de ménage

250 g de farine
20 g de levure de boulanger
5 g de sel fin
30 g de sucre en poudre
50 ml de lait
50 ml de crème fraîche liquide
2 œufs
130 g de beurre
50 g de sucre en poudre
10 g de Sucre vanillé
3 jaunes d'œuf
200 ml de crème fraîche

Dans le bol du batteur, versez 50 ml de lait tiède, 50 ml de crème fraîche liquide, la pincée de sel et 30 g de sucre en poudre. Ajoutez 250 g farine, la levure de boulanger et 2 œufs. Mélangez jusqu'à ce que mélange soit bien homogène, puis ajoutez les 130 g de beurre petit à petit. Continuez de battre pendant quelques minutes, jusqu'à ce que mélange soit bien homogène. Rassemblez un peu la pâte, et mettez sous une feuille de plastique dans un endroit tiède pendant 2 heures.

Pendant ce temps, préparez la garniture : dans un saladier mélangez 50 g de sucre en poudre, 10 g de Sucre vanillé, 3 jaunes d'œuf et 200 ml de crème fraîche. La garniture est prête! Vérifiez que la pâte a bien gonflé: si c'est le cas, versez la sur le plan de travail fariné, et séparez la en deux moitiés. Mettez chacune des moitiés dans un moule à tarte. Et à la main (éventuellement enduite de farine pour éviter que ça ne colle), étalez la pâte dans tout le moule. Couvrez d'une feuille de plastique et laissez gonfler pendant une heure. Au bout de ce temps, vérifiez que ça a bien gonflé et préchauffez votre four à 200°C pendant 15 min.

Avec une cuillère à soupe (éventuellement enduite de farine pour éviter que ça ne colle), créez une sorte de creux au centre de chaque tarte pour accueillir la garniture.

Versez au centre de chaque gâteau la moitié de la garniture, et enfournez directement.

Au bout de 25 minutes, sortez du four quand le gâteau est bien doré.

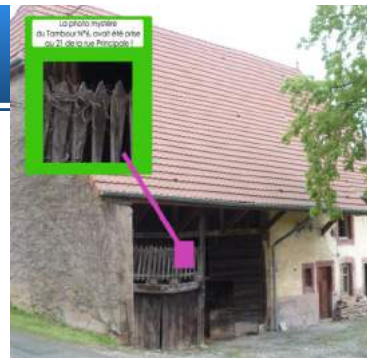
A dégustez sans modération avec ses proches !

Un petit jeu !

Trouvez le N° et la rue dans laquelle cette photo a été prise ! Réponse dans le prochain numéro du Tambour Macot !

REPONSE de l'image précédente :

La photo se trouvait au 21 rue principale !





Infos de dernière minute !

- Au niveau national, « la fête des voisins » aura lieu cette année le vendredi 29 mai 2015 et la semaine qui suit : alors on compte sur vous pour organiser près de chez vous cette fête !
- Le conseil municipal prépare dès à présent l'organisation des fêtes de fin d'année. Toute personne étant intéressée pour avoir un sapin de Noël devant chez elle pour décembre 2015 doit se faire connaître auprès d'Aline en mairie avant fin août 2015. Toutes les demandes seront ensuite étudiées au Conseil Municipal.
- Pour que les habitants puissent connaître au mieux leur village, le Conseil Municipal accompagné de M. MOUHAT, notre agent ONF, propose une visite dans les bois de notre village le samedi 13 juin 2015. Rendez-vous devant la mairie d'Angeot à 9h00.
- La CCTB a décidé, en collaboration avec les élus de chaque commune, de donner aux habitants de plus de 70 ans un « Fil d'Ariane » : c'est une petite boîte à mettre dans votre réfrigérateur avec à l'intérieur une feuille contenant les informations importantes sur votre santé. Cette boîte peut sauver la vie de nos aînés ! Les élus de la commune vont contacter les personnes concernées pour leur déposer cette boîte dans les plus brefs délais.

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL

MAIRIE D'ANGEOT
2 Rue de l'École

Téléphone/Télécopie :
03 84 23 84 87

Messagerie :
mairie.angeot@wanadoo.fr

Site internet :
<http://www.mairie-angeot.fr>

Horaires du secrétariat d'Aline :

Mardi

8h00 - 12h00
14h00 - 18h00

Vendredi :

14h00 - 18h00

Permanence des élus :

Mardi de 18h à 19h

Horaires d'utilisation des engins bruyants:

jours ouvrables : 8H30 - 12H00 et
14H30 - 19H30

samedis : 9H00 - 12H00 et 14H00 -
19H00

dimanches et jours fériés : 10H00 -
12H00

Rédaction du journal :

Pauline FESSLER

Thierry LOUVET

Bernadette MARTINATO

Si vous avez des idées ou des sujets à faire partager dans ce journal, veuillez vous adresser à l'accueil de la mairie de Angeot. Aline vous donnera les coordonnées des personnes concernées.

ETAT CIVIL

DECES

- Claude GRAZIANI décédé le 4 janvier 2015 à l'âge de 79 ans

NAISSANCES

- Clément ROBBE né le 14 janvier 2015 - 31 A Rue Principale.
- Lucas MICHEL, né le 23 novembre 2014 - Rue du Moulin
- Malicia FAUTSCH, née le 12 janvier 2015—Rue Principale

MARIAGES

- Salah BOUANAKA et Soumia BERAZI, le 20 septembre 2014
- Fabien BERTHIER et Isabelle BELIN, le 29 novembre 2014